

Chapitre 11 : L'intégration économique et monétaire européenne permet-elle de favoriser la croissance et de limiter les fluctuations ?

Quelle est la place de l'UE dans l'économie globale ? (Durée indicative 2 semaines -> 05/06)

« Sans entrer dans le détail des évolutions historiques, on rappellera qu'en se dotant d'un grand marché intérieur et d'une monnaie unique, les pays européens mènent une expérience originale d'intégration plus étroite de leurs économies. On montrera que l'union monétaire revêt une importance particulière dans le contexte monétaire et financier international, et qu'elle renforce les interdépendances entre les politiques macroéconomiques des Etats membres. On s'interrogera sur les difficultés de la coordination des politiques économiques dans l'Union européenne. »

Notions obligatoires : Euro (monnaie unique), union économique et monétaire (UEM), intégration économique, grand marché, politiques macroéconomiques.

Acquis de première : Banque centrale, politique budgétaire, politique monétaire, politique conjoncturelle.

Notions complémentaires : économies d'échelle, politiques conjoncturelles/structurelles, coordination des politiques économiques, triangle d'incompatibilité, dumping fiscal, convergence économique.

PLAN :

1) L'intégration a débuté par le commerce et la production

- 1.1) Les étapes de l'intégration
- 1.2) Les arguments économiques pour le marché unique

2) Zoom sur l'intégration monétaire

- 2.1) Comment en est-on arrivé à l'Euro ?
- 2.2) Succès et échecs de l'Euro

3) L'intégration au milieu du gué : la difficile coordination des politiques économiques sans intégration politique suffisante

3.1) La difficile coordination des politiques économiques

- 3.1.1.) L'articulation de la souveraineté nationale et de l'échelon européen
- 3.1.2.) Les limites de la politique monétaire unique de la BCE face à des chocs asymétriques

3.2) L'insuffisante intégration politique

- 3.2.1.) Le dumping fiscal
- 3.2.2.) L'indigence du budget européen
- 3.2.3.) Les politiques budgétaires des Etats-membres sous contraintes du PSC

SUJETS DE BAC POSSIBLES :

Dissertation

- Dans quelle mesure la construction européenne a-t-elle favorisé la croissance des pays membres ?
- La construction économique et monétaire a-t-elle favorisé la convergence économique des pays membres de l'UE ?
- Comment l'UEM renforce-t-elle les interdépendances entre les politiques macroéconomiques des Etats membres ?

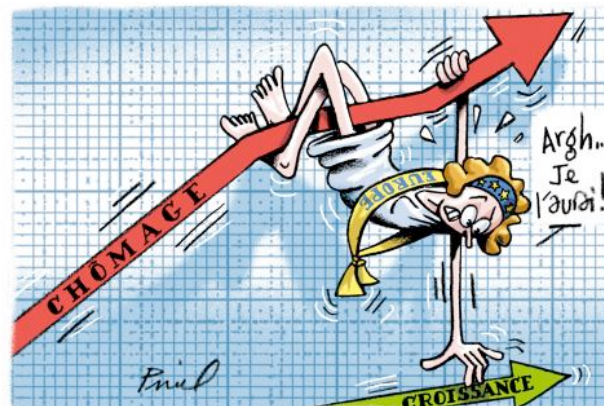
Epreuve composée Partie 1

- Dans le cadre de l'Union européenne, présentez deux avantages de l'union économique et monétaire. **(Liban 2014)**
- Présentez deux caractéristiques d'une Union économique et monétaire. **(Nouvelle Calédonie 2014)**
- Présentez un argument montrant que la mise en place d'une union économique et monétaire constitue une expérience originale d'intégration pour les membres de l'Union européenne. **(Pondichéry 2015)**

Epreuve composée Partie 3

- Vous expliquerez que la constitution d'une union économique et monétaire a été une étape importante de l'intégration européenne. **(Antilles-Guyane 2013)**
- Vous montrerez que l'union économique et monétaire renforce les interdépendances entre les politiques conjoncturelles des Etats membres. **(Pondichéry 2014)**

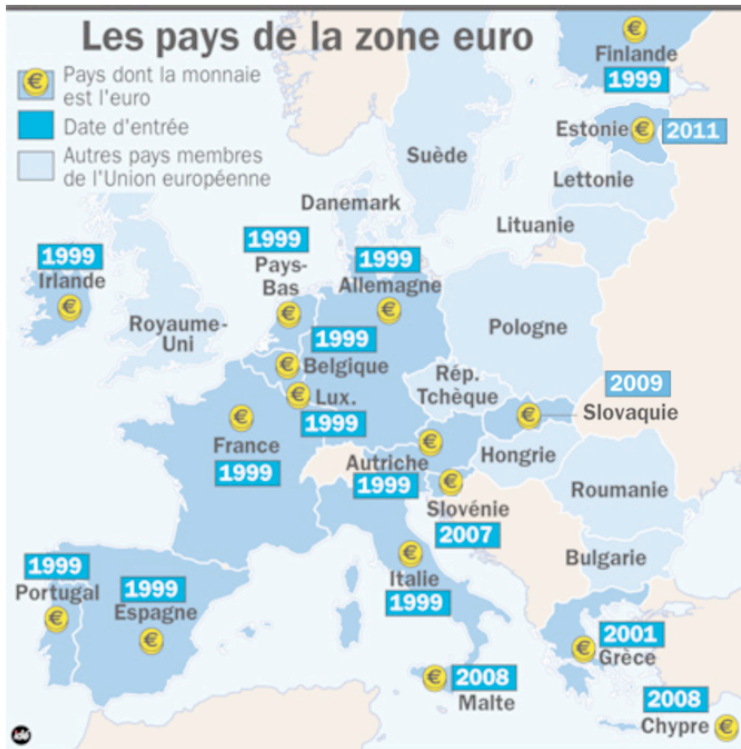
- Vous montrerez que les pays de l'Union européenne connaissent des difficultés à coordonner leurs politiques économiques. **(France métropolitaine rattrapage 2014)**



1) L'intégration a débuté par le commerce et la production

1.1) Les étapes d'une intégration originale (car unique historiquement)

Document 1 : Les 28 pays de l'Union Européenne et les 18 de la zone €



1- Parmi les 10 pays appartenant à l'UE mais pas à la zone euro, distinguez ceux qui l'ont choisi de ceux qui l'ont subi.

2- Qu'est-ce qui distingue ces 2 groupes de pays sur le plan économique ?

La Croatie est entrée dans l'UE le 1^{er} juillet 2013 (28^{ème} pays).

La Lettonie a adopté l'€ en janvier 2014 (18^{ème} pays)

Source : Mouvement Européen

Document 2 : Les étapes de l'intégration européenne

1951	Traité de Paris : CEEA (communauté européenne du charbon et de l'acier)	1979	Création du Système Monétaire européen (SME) E.C.U.	1997	Traité d'Amsterdam (PSC Pacte de Stabilité et de Croissance : les critères de convergence de Maastricht deviennent des objectifs contraignants de politiques budgétaires des Etats membres pour éviter les comportements de passager clandestin et tendre à la coordination)
1957	6 pays fondateurs : Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas	1986	Signature de l' Acte unique européen qui crée le Marché unique (unification circulation des biens et des capitaux)		
1958	Traité de Rome : Création de la CEE (Union douanière) cad droits de douanes uniformisés à la baisse, tarifs extérieurs communs).	1990	Convention de Schengen : libre circulation des personnes	1999	Création de l'€
				2002	Mise en circulation des pièces et billets d'€
1962	Début de la PAC (politique agricole commune) Niveau commun des prix des produits agricoles + contrôle des prix, subventions agricoles pour moderniser et développer l'agriculture en Europe.	1992	Signature du traité de Maastricht (qui crée l'UEM/€ + définition des critères de convergence ¹ pour entrer dans l'UEM)	2005	Assouplissement du Pacte de stabilité et de croissance (« non » français au référendum du TCE) : possibilité de dépasser les limites fixées de déficits publics en cas de grave crise ou de récession économique
				2010	Création du FESF (fond de secours aux pays en difficultés financières) et du MES (mécanisme européen de stabilité)
1972	Création du serpent monétaire européenne pour limiter les fluctuations des monnaies européennes entre elles à +/- 2,25%)	1993	Entrée en vigueur du Marché unique	2012	Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) ou Pacte budgétaire européen Ne s'applique qu'aux pays de la zone euro. Instauration de contraintes budgétaires fortes (solde structurel > 0,5% du PIB ²) en échange de la solidarité du MES.

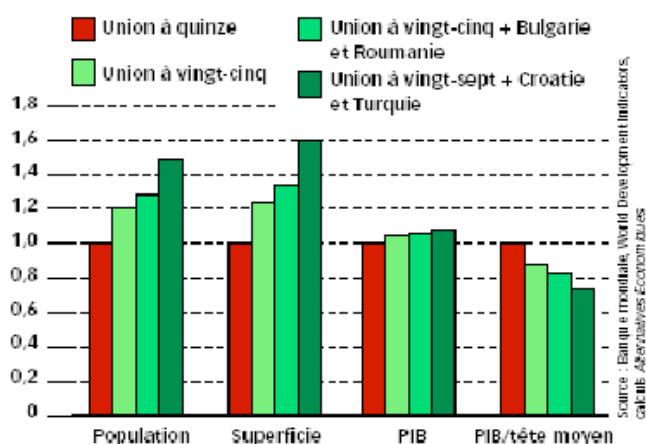
¹ ♥ Inflation faible et contenue, déficit public (Etat+Sécurité sociale) < 3% du PIB, dette publique < 60% du PIB

² **Règle d'or budgétaire** à intégrer dans les Constitutions nationales avant 2014.

🌀 **Nota** : il y a toujours un écart plus ou moins long entre l'adoption d'un traité ou d'une convention, et sa mise en application partielle ou complète, d'où des écarts de datation dans les différents documents que vous êtes susceptibles de rencontrer. Ne vous en inquiétez pas, et n'apprenez pas toutes ces dates par cœur, ce qui compte c'est de savoir dans quel ordre s'est opérée l'intégration européenne (ne pas placer l'intégration monétaire avant l'intégration commerciale par exemple).

✍️ 3- (doc2) Stabilisez en jaune ce qui concerne la libéralisation de la circulation des biens et capitaux, en vert celle des personnes, en rose l'intégration par la monnaie, en bleu l'intégration budgétaire.

Document 3 : Evolution de la taille et de la richesse de l'Union européenne au fur et à mesure des élargissements (UE 15 = 1)



✍️ 4- (doc 3) Quelles sont les conséquences de l'élargissement sur l'intégration européenne ?

Source : Amina Lahèche-Révil, économiste au Cepii *Alternatives Economiques* n° 249 - juillet 2006, http://www.alternatives-economiques.fr/l-elandissement-deux-ans-apres_fr_art_202_23648.html

Document 4.1 : Que pèse l'économie de l'UE dans le monde ?

L'Union européenne, avec douze nouveaux États membres depuis 2004, dispose désormais d'un produit intérieur brut (valeur totale des biens et services produits) plus important que celui des États-Unis (PIB 12 268 387 millions d'euros en 2010) L'UE ne compte que 7 % de la population mondiale, mais ses échanges commerciaux avec le reste du monde représentent environ 20 % du volume total des importations et exportations mondiales. L'Union européenne est le plus grand exportateur au monde et le deuxième importateur. Environ deux tiers du volume total des échanges des pays de l'UE sont réalisés avec d'autres pays de l'UE. Les États-Unis sont le principal partenaire commercial de l'UE, suivis de la Chine.

http://europa.eu/about-eu/facts-figures/economy/index_fr.htm

Document 4.2 : Le poids économique de l'Europe en termes de production en 2010

	Population (en millions)	PIB (en milliards de dollars PPA constants de l'année 2005)
Chine	1 339,7	9 103,6
UE à 27	500,5	13 806,8
Etats-Unis	308,7	13 017
Japon	127,4	3 895,2

Source : OCDE

Document 4.3 : Evolution des flux d'IDE³ entrants et sortants (en millions de \$)

	Flux d'IDE sortants				Flux d'IDE entrants			
	2007	2008	2009	2010	2007	2008	2009	2010
Chine	17 000	53 500	43 900	60 100	160 100	175 100	114 200	185 000
Japon	73 545	127 981	74 698	56 276	22 548	24 417	11 938	-1 670
Etats-Unis	414 039	329 080	303 605	351 350	221 166	310 091	158 581	236 227
Total UE 27	1 252 600	962 403	386 789	436 725	856 592	538 747	372 736	302 022
Total OCDE	1 931 682	1 632 647	911 890	1 003 586	1 354 191	1 054 209	661 469	650 445

✍️ 5- (doc 4.1, 4.2, 4.3) Que pèse l'économie de l'UE dans le monde ?

³ IDE : investissement direct étranger (flux ou stocks internationaux de capitaux à visée productive : implantation à l'étranger, délocalisation, fusions...)

1.2) Les arguments économiques pour le marché unique

Document 5 : Les avantages attendus de l'union douanière puis du grand marché

Au départ, l'Europe s'est dotée d'une union douanière qui a été facteur de dynamisme commercial et d'accroissement des interdépendances entre pays européens : développement rapide des échanges entre pays membres et commerce intracommunautaire devenu prépondérant. En France, ce dernier représente aujourd'hui plus de 60% du commerce extérieur. [...] La libéralisation des échanges a franchi une autre étape au milieu des années 1980 avec la mise en œuvre du grand marché intérieur. [...] Les entreprises, grâce à l'ouverture des marchés et à des opérations de concentration, devaient réaliser des ♥économies d'échelle⁴, la libre circulation des capitaux faire baisser le coût du financement. De fait, la logique attendue de cette libéralisation est une logique d'offre compétitive : [elle] se traduit par une baisse des prix, et donc par une augmentation du revenu réel des agents, dont découle une dynamisation de la consommation, de la production, de l'investissement. On attendait de l'intégration une croissance plus forte et ainsi une baisse du chômage.

René Revol, Dictionnaire de SES, Hachette 2002 cité dans Manuel de SES terminale 2012 Hatier page 119.

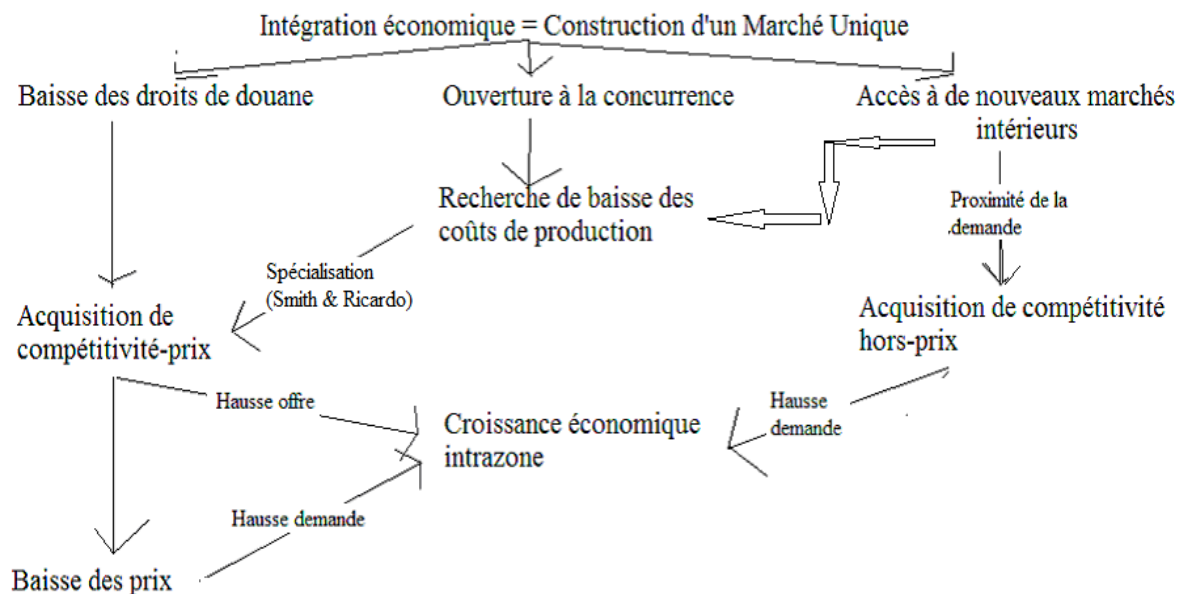
6- Complétez pour retenir :

	Caractéristiques (voir doc. 2 & 7)	Effets attendus
Union douanière		
Marché unique		

7- Montrez que l'union douanière est une étape préalable au marché unique.

✍ Pour les théoriciens favorables au **libre-échange**⁵, tous les participants gagnent à participer à l'échange. En effet, si deux pays se spécialisent dans deux productions différentes, les deux biens seront moins chers grâce aux **économies d'échelle**. Donc chacun des pays aura accès à chacun des biens produits dans la zone à un prix plus faible. C'est un **gain à l'échange** : bénéfice tiré de l'échange entre individus ou pays spécialisés (tout ces aspects seront étayés dans le chapitre 11 sur le Commerce international).

Document 6 : Les mécanismes à l'origine des gains de l'instauration d'un grand marché (M. Cotelette)



⁴ ♥ Une **économie d'échelle** correspond à la baisse du coût unitaire d'un produit qu'obtient une entreprise en accroissant la quantité de sa production. Wikipedia

⁵ **Libre-échange** : doctrine économique libérale qui prône les vertus de la suppression de tout obstacle au commerce international (suppression des droits de douanes et des réglementations)

♥ **Compétitivité-prix et compétitivité hors-prix** : Pour une entreprise ou un pays, aptitude à faire face à la concurrence (càd. à gagner des parts de marché) soit par des prix de vente moindre que les concurrents, soit par une meilleure qualité du produit vendu (fiabilité, réputation, distinction). La compétitivité-prix peut être améliorée en diminuant les coûts unitaires de production (meilleure productivité du travail, innovation de procédé, baisse coût du travail, baisse d'impôts) ou en dévaluant sa monnaie (seulement pour les exportations). La productivité hors-prix peut-être améliorée par l'utilisation d'une main-d'œuvre plus qualifiée, par des innovations de produits, par un meilleur marketing, service après-vente...)

✍ 8- Expliquez comment la proximité de la demande permet d'améliorer la compétitivité hors-prix.

✍ 9- Placez les économies d'échelle sur le schéma.

Document 7 : L'Union européenne est composée de plusieurs zones économiques aux fonctions économiques distinctes. Selon l'économiste **Balassa**, une zone géographique peut se transformer économiquement et politiquement en suivant le processus suivant (à la manière de la construction d'un Etat) :

- Degré d'intégration économique +				
Zone de libre-échange ⁶	Union douanière	Marché commun	Union économique et monétaire	Union politique
Abolition des droits de douane dans les échanges de biens et services entre pays signataires	Mise en place d'un tarif extérieur commun	En plus des marchandises (biens et services), les capitaux et les travailleurs peuvent circuler librement.	Les Etats membres harmonisent leurs politiques économiques et sociales et se dotent d'une monnaie commune.	Les Etats se dotent d'institutions politiques communes et harmonisent leurs politiques étrangère et de défense.

Par M. Cotelette

✍ 10- A quel stade d'intégration se trouve les Etats-Unis, la France dans la typologie de Balassa ? L'UEM ?

2) Zoom sur l'intégration monétaire

2.1) Comment en est-on arrivé à l'euro ? La faute aux taux de change⁷

✍ 11- Exercice fictif : Supposons que le taux d'intérêt sur les placements aux Etats-Unis soit de 4% alors qu'il est de 5% dans l'Union européenne. Rayez la mention inutile :

- Les placements internationaux de capitaux vont se diriger vers les [Etats-Unis/l'Union européenne] car le taux d'intérêt y est plus rémunérateur.
- Des \$ vont donc être massivement [vendus/achetés] et les € massivement [vendus/achetés] afin d'opérer les placements dans la monnaie locale.
- L'achat massif d'€ et la vente massive de \$ va donc faire [baisser/augmenter] le « prix » de l'€ par rapport au \$, on appelle cela l'appréciation du taux de change €/ \$.
- Les produits fabriqués dans l'Union européenne et vendus aux Etats-Unis vont donc voir leur compétitivité-prix [s'améliorer/se dégrader].
- A l'inverse les produit fabriqués aux Etats-Unis et vendus à l'Union européenne vont donc voir leur compétitivité-prix [s'améliorer/se dégrader].

♥ On retient de cet exercice fictif que les variations de taux d'intérêt (dues à la politique monétaire), si les mouvements internationaux de capitaux sont libres, ont des conséquences sur le taux de change de la monnaie puis, en conséquence sur la compétitivité-prix des exportateurs.

Politique monétaire → Taux d'intérêt → Mouvements de capitaux → Taux de change → Compétitivité-prix → Solde balance commerciale

⁶ Exemple : ALENA (1994, USA, Mexique, Canada), Mercosur (1995 ; Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay + 2 membres associés : Bolivie, Chili).

⁷ Les documents 8, 9, 10 et 11 sont tirés d'un article sur le blog d'Arnaud Parienty, « Comment en est-on arrivé là, la faute aux taux de change, 27/2/2014 (<http://alternatives-economiques.fr/blogs/parienty/2014/02/27/comment-en-est-on-arrives-la-ii-la-faute-aux-taux-de-change/>)

♥ La conclusion en est donnée par le « **triangle des incompatibilités** » théorisée par Mundell en 1972. Selon cette théorie, il est impossible de profiter en même temps de trois caractéristiques économiques pour un pays ou une Union économique :

- une politique monétaire autonome,
- un taux de change fixe,
- une parfaite mobilité des capitaux.

Document 8 : Bref retour sur l'histoire du Système Monétaire International (à partir du blog d'Arnaud Parienty)

Lorsque le marché commun européen a été lancé par le traité de Rome, en 1957, les taux de change entre les monnaies étaient fixes. Mais les difficultés du dollar, liées au ralentissement de la croissance et au coût de la guerre du Vietnam, font éclater le système monétaire international. A partir de 1973 commence une période de flottement généralisé des monnaies qui perturbe le marché commun. Les prix sur le marché européen varient d'une région à l'autre avec les taux de change. Chaque pays est tenté de faire baisser la valeur de sa monnaie pour faire baisser ses prix et augmenter ses ventes. C'est ce que l'on appelle des dévaluations compétitives.

✎ Alors que le processus d'intégration économique a pour but de rapprocher et faire coopérer des territoires économiques distincts (**forces centripètes**), le flottement international des monnaies, à partir de 1973, exerce des **tensions centrifuges** entre partenaires économiques européens, l'instabilité des parités des monnaies des partenaires européens gêne les échanges commerciaux entre consommateurs/entreprises européens car lorsque le taux de change entre les monnaies varient, les prix des échanges extérieurs varient et sont incertains, incertitude qui gêne les acteurs économiques et pousse au contraire chaque pays européen à dévaluer sa monnaie pour accroître la compétitivité-prix de ses exportations, mais c'est une course poursuite sans fin qui finit par nuire à la CEE dans son ensemble.

✍ **12. Expliquez le mécanisme qui montre que la dévaluation de sa monnaie permet d'accroître la compétitivité-prix de ses exportations.**

Document 9 : Du Serpent au SME (à partir du blog d'Arnaud Parienty)

Pour éviter ce risque [centrifuge de dévaluation compétitive], les pays européens lient leurs monnaies entre elles, d'abord par le Serpent monétaire européen, puis par le Système monétaire européen (SME), en 1979. L'idée est de fixer les taux de change entre monnaies européennes. Si une monnaie est trop chère, ce qui déséquilibre l'économie d'un pays, il est possible de la dévaluer, mais uniquement par une décision politique commune des pays européens. Au quotidien, les taux de change étant fixés sur les marchés des changes, ce sont des interventions des banques centrales qui maintiennent les taux de change au niveau désiré. Elles procèdent par des interventions directes sur les marchés et en utilisant les taux d'intérêt. Si le franc est attaqué, par exemple, ce qui veut dire que les spéculateurs vendent des francs [sur les marchés des changes] car ils pensent que sa valeur est trop élevée, la Banque de France achète des francs et vend des marks allemands ou des liras en échange. Mais, ses réserves de devises étrangères étant limitées, elle complète cette politique en élevant les taux d'intérêt, ce qui incite les capitaux à se placer en France (donc à se convertir en francs [$\uparrow$ achats de francs]), où ils seront bien rémunérés. Les pays dont la monnaie est poussée à la hausse doivent agir eux aussi, dans la direction contraire, en vendant leur propre monnaie et en réduisant les taux d'intérêt. Cette coopération entre pays poursuivant un même objectif aide les pays européens à résister aux pressions spéculatives et à maintenir les taux de change au niveau décidé. Le SME vit ainsi sa vie, traversée de rumeurs (le franc sera-t-il dévalué demain ?), de conflits (un pays veut dévaluer, les autres refusent) et de crises spéculatives. Son fonctionnement est toutefois asymétrique : le mark est la monnaie dominante, celle qui inspire confiance, ce qui permet à l'Allemagne de maintenir des taux d'intérêt inférieurs à ceux de ses partenaires, sa réputation suffisant à attirer les capitaux.

✍ **13. En quoi une monnaie trop chère ou a contrario bon marché déséquilibre l'économie d'un pays ?**

✍ **14. Le caractère dominant du mark « permet à l'Allemagne de maintenir des taux d'intérêt inférieurs à ceux de ses partenaires ». Quel avantage économique procure cette caractéristique à l'économie allemande ?**

Document 10 : Triangle de Mundell et réunification (à partir du blog d'Arnaud Parienty)

Le SME permet des échanges stables et évite les dévaluations compétitives. Mais il a de sérieux effets négatifs. Robert Mundell, économiste canadien [...] a montré qu'il était impossible, si les capitaux circulent librement et que les taux de change sont fixes, de pratiquer une politique monétaire autonome. Cette relation est appelée Triangle de Mundell. Dans les années 1970, elle était d'importance secondaire, car les mouvements de capitaux étaient contrôlés. Ce n'est plus le cas dans les années 1980, si bien que la plupart des pays choisissent des changes flexibles... sauf les pays européens, qui perdent donc l'usage de la politique monétaire. A part l'Allemagne et sa monnaie dominante, les autres pays sont tenus d'utiliser leur politique monétaire pour maintenir le taux de change de leur monnaie au niveau décidé en commun et ne peuvent pas réduire les taux d'intérêt pour réduire le chômage si le besoin s'en fait sentir, par exemple. On peut estimer que le SME a donc freiné la croissance et l'emploi tout au long des années 1980 dans un pays comme la France. Toutefois, les situations économiques des pays européens se rapprochent et on peut espérer que le boulet qu'est le SME va s'alléger.

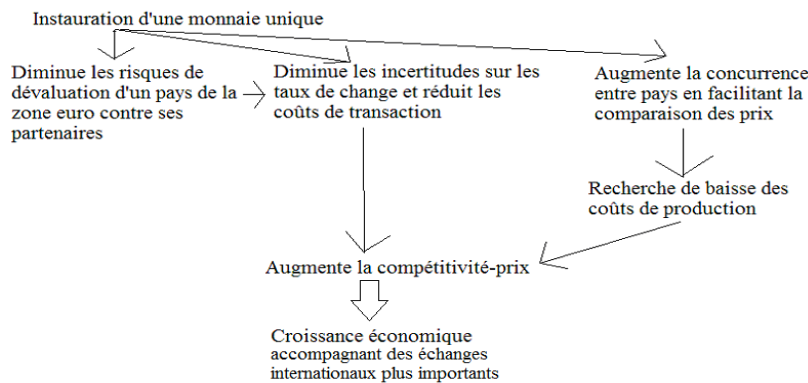
✍ 15. Expliquez en quoi le SME a freiné la croissance et l'emploi tout au long des années 1980 pour la France.

Document 11 : Le choc de la réunification (à partir du blog d'Arnaud Parienty)

Un événement va alors totalement déstabiliser le SME : la réunification allemande. Après la chute du Mur, les Allemands de l'Ouest découvrent que l'économie est-allemande, vitrine des économies de type soviétique, est en ruine. Les produits qui sortent des usines ne valent pas grand-chose ; la désorganisation est totale ; il faut tout reconstruire. Cette reconstruction coûte cher, si bien que le déficit budgétaire [allemand] gonfle en 1990-91 et que l'investissement augmente. Craignant l'inflation, la Bundesbank [BC allemande] augmente très fortement ses taux d'intérêt (qui passent de 3% environ en 1988 à près de 8% en 1991). Compte tenu du rôle dominant du mark, les autres pays européens devraient suivre et augmenter aussi leurs taux ; faute de quoi les capitaux iraient tous se placer en Allemagne et les taux de change chuteraient. Mais une telle remontée des taux d'intérêt aurait des effets catastrophiques sur la croissance et l'emploi, d'autant que la conjoncture n'est pas très bonne à l'époque. Les spéculateurs font le pari que les monnaies européennes ne pourront pas tenir et seront dévaluées face au mark. Ils s'attaquent tour à tour à la livre anglaise la peseta espagnole, la lire italienne. [...] La spéculation se déchaîne, la Banque de France se ruine, un compromis politique boiteux permet de sauver la face. Quand la fureur et le bruit se dissipent, le bilan est le suivant : le chômage en France a augmenté d'un million de personnes, le SME est mort, mais le peuple français, par le référendum sur le traité de Maastricht, a décidé de justesse de faire l'euro. Les dégâts du SME l'auront certainement bien aidé à prendre cette décision. [...] Source : <http://alternatives-economiques.fr/blogs/parienty/2014/02/27/comment-en-est-on-arrives-la-ii-la-faute-aux-taux-de-change/>

✍ 16- Qu'est-ce qui a rendu nécessaire l'instauration d'une monnaie unique en plus du marché unique ?

Document 12 : Schéma des avantages de l'€ (Par M. Cotelette)



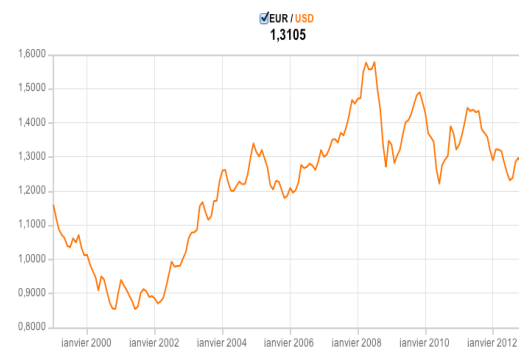
✍ 17- Expliquez comment la monnaie unique réduit les coûts de transaction.

✍ 18- Expliquez comment la monnaie unique incite à réduire les coûts de production.

✍ 19- Expliquez comment l'augmentation de la compétitivité-prix favorise la croissance.

2.2) Succès et échecs de l'Euro

Document 13 : IPC Zone Euro à long terme



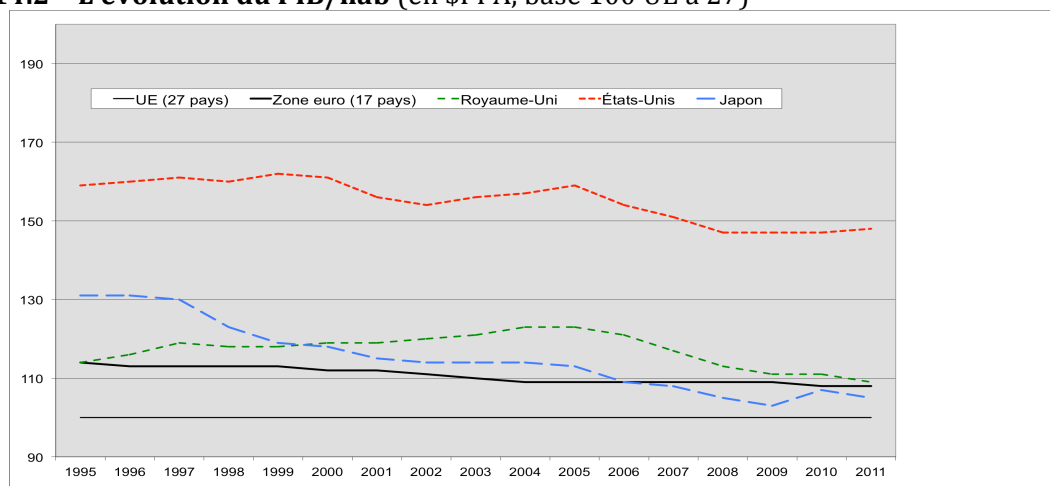
Source : <http://www.oanda.com/lang/fr/currency/historical-rates/>

✍ 20- L'€ a-t-il permis d'atteindre la cible d'inflation de 2% ? Justifiez.

✍ 21- L'évolution du taux de change €/ \$ est-elle favorable à la compétitivité-prix de la zone euro ? Justifiez.

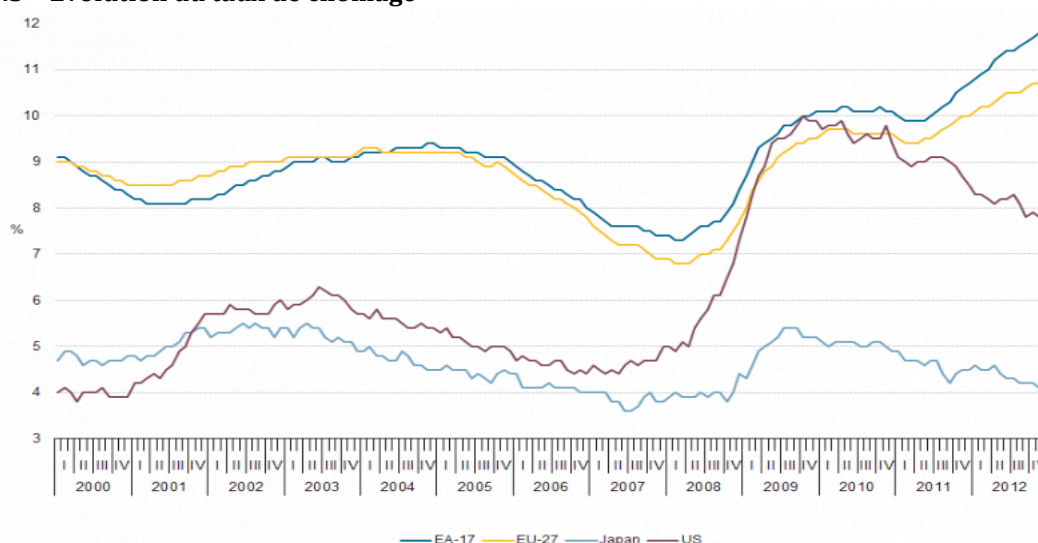
**Document 14.1 : Evolution du taux de change
€/ \$ de janvier 1999 à janvier 2013**

Document 14.2 – L'évolution du PIB/hab (en \$PPA, base 100 UE à 27)



Source : Eurostat (janvier 2013)

Document 14.3 – Evolution du taux de chômage



Source : Eurostat

22- (Doc 13, 14.1, 14.2, 14.3) : Quels objectifs l'adoption de l'Euro a-t-elle permis d'atteindre ? Justifiez.

3) L'intégration au milieu du gué : la difficile coordination des politiques économiques sans intégration politique suffisante

3.1) La difficile coordination des politiques économiques

3.1.1.) L'articulation de la souveraineté nationale et de l'échelon européen

👁 Les politiques macroéconomiques désignent l'ensemble des mesures prises par les pouvoirs publics pour agir sur l'activité économique. On distingue généralement les politiques conjoncturelles (monétaires ou budgétaires de relance ou rigueur, cf. Ch5) des politiques structurelles (politiques règlementaires par exemple : politiques de la concurrence, politiques de redistribution (protection sociale, fiscalité...), politiques structurelles / marché du travail (Ch.7), etc...)

Au niveau européen ces politiques sont partagées soit entre les institutions européennes soit au niveau des Etats-membres. Comment se fait la répartition ? Globalement selon la règle du principe de **subsidiarité** : l'action politique doit être située au niveau le plus proche possible des citoyens sauf si l'action y est moins efficace. Par exemples :

- en matière de gestion d'une crèche, il est logique d'établir une législation au niveau local plutôt qu'au niveau européen car la demande de crèches a lieu sur des marchés très situés géographiquement (on ne cherche pas un *babysitter* à 2 000km de chez nous).
- en matière de réglementation de la chasse aux oiseaux migrateurs, il est logique d'établir une législation au niveau européen plutôt qu'au niveau régional car les oiseaux migrateurs se déplacent sur l'ensemble du territoire européen
- en matière de politique monétaire, il est logique d'établir une politique au niveau européen (la BCE) plutôt qu'au niveau national puisque l'euro est commun à l'ensemble de la zone euro.

Document 15 : Le partage des compétences entre UE et Etats

Représentation schématique du partage des compétences économiques dans l'UE

Fonction générale	Fonction détaillée	Etats	UE
Allocation des ressources	Régulation des marchés de biens et services	X	XX
	Régulation des marchés de capitaux	X	XX
	Régulation des marchés du travail	XX	X
	Infrastructure, recherche, éducation	XX	X
	Soutien à l'agriculture (PAC)		XXX
Stabilisation	Politique monétaire et de change		XXX
	Politiques budgétaires	XX	X
Redistribution	Redistribution et protection sociale (fiscalité, revenus de transfert)	XXX	
	Entre pays de l'UE		XXX

Lecture : par convention la somme de chaque ligne est égale à trois « X ».

Source : D'après Philippe Aghion, Elie Cohen, et Jean Pisani-Ferry, « Politiques économique et croissance en Europe », Rapport du CAE n°56, La Documentaire française, 2006

23- Complétez pour retenir :

Compétence entièrement nationale	Compétences plutôt nationales	Compétences plutôt européennes	Compétences entièrement européennes
-	-	-	-
-	-	-	-

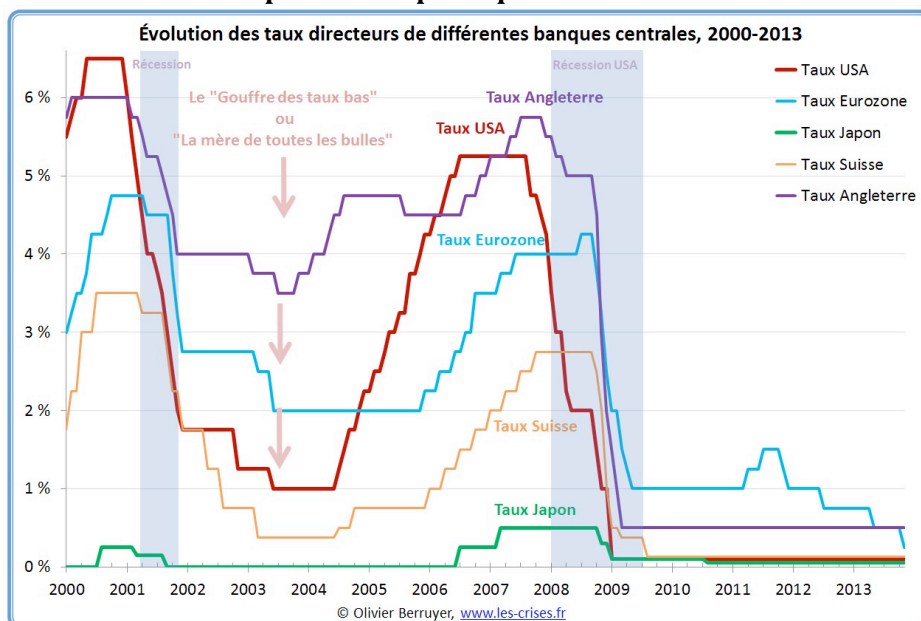
3.1.2.) Les limites de la politique monétaire unique de la BCE face à des chocs asymétriques⁸

♥ Comment s'organise la politique monétaire dans la zone euro ?

La politique monétaire désigne l'action des pouvoirs publics (via la Banque centrale) sur le financement de l'économie et le taux d'intérêt par le contrôle de la quantité de monnaie en circulation dans l'économie. La politique monétaire de la zone euro est prise en charge depuis 1999 par la BCE, basée à Francfort. Son Président est actuellement Mario Draghi qui a succédé à Jean-Claude Trichet en novembre 2011 (mandat de 8 ans). La BCE est la banque centrale gérant la politique monétaire unique pour tous les pays de la zone euro (puisque les pays partagent la même monnaie, c'est la même Banque Centrale qui va contrôler les émissions de monnaie des différents pays).

La BCE est indépendante des gouvernants nationaux et européens afin de préserver la politique monétaire du laxisme supposé des gouvernants qui, pour se faire réélire, seraient prêts à abuser des politiques de relance monétaires au détriment de la stabilité monétaire (tensions inflationnistes). La mission prioritaire de la BCE, assurée avec succès, est de maintenir l'inflation moyenne inférieure mais proche de 2% dans la zone euro (cible d'inflation). Cette priorité s'est, jusqu'à présent, traduite par un sacrifice de la croissance et de la lutte contre le chômage, au contraire des Etats-Unis, dont la Banque centrale (la *Federal reserve* dite FED) est moins marquée par le dogme de la stabilité des prix et accepte donc un peu d'inflation pour lutter contre le chômage.

Document 16 : Comparatif des politiques monétaires



24- (doc14.3 et 16)
Montrez que la BCE privilégie davantage que la FED la lutte contre l'inflation plutôt que le chômage.

⁸ Chocs positifs ou négatifs, d'offre ou de demande qui ne concernent qu'un seul ou quelques pays de la zone euro.

♥ Rappel : A quoi servent les politiques conjoncturelles ? Comment agissent-elle ?

	De relance	De rigueur
Monétaire	Objectif : stimuler la croissance et l'emploi Moyen : BC baisse son taux directeur, $\searrow$ coût crédit $\Rightarrow$ stimulation consommation et investissement Effets pervers : tensions inflationnistes	Objectif : ralentir l'inflation Moyen : BC accroît son taux directeur, $\nearrow$ coût crédit $\Rightarrow$ freinage consommation et investissement Effets pervers : croissance atone, chômage
Budgétaire	Objectif : stimuler la croissance et l'emploi Moyens : $\searrow$ d'impôts et/ou $\nearrow$ des dépenses publiques donc déficit budgétaire Effets pervers : fuites $\rightarrow$ dégradation solde extérieur (M>X), service de la dette.	Objectifs : réduire le déficit budgétaire, freiner la dépense globale (à cause de tensions inflationnistes) Moyens : $\nearrow$ des impôts, $\searrow$ des dépenses publiques, équilibre voire excédent budgétaire Effets pervers : croissance atone, $\nearrow$ chômage, dégradation qualité des biens & services collectifs
Objectif intermédiaire	Stimuler la demande globale (l'investissement et la consommation)	Désinflation, modération salariale, $\nearrow$ compétitivité-prix, hausse marge/rentabilité des entreprises

La politique monétaire de la BCE n'a pas joué son rôle de moteur pour la croissance, pour trois raisons :

- la mission prioritaire de la BCE de lutte contre l'inflation la détourne d'une mission de stimulation de la croissance, pensée comme secondaire
- la mission prioritaire de la BCE de lutte contre l'inflation la détourne d'une mission de contrôle des changes favorable à la croissance économique par les exportations (« € bon marché »)
- la diversité des pays de la zone euro empêche la politique monétaire unique d'être efficace pour tous les pays en même temps, car ces derniers n'ont pas le même taux d'inflation interne :

Document 17 : La diversité des situations financières dans la zone euro

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Taux d'intérêt nominal de la BCE	3%	3,25%	4,5%	2,75%	2,5%	2%	2,25%	2,5%	3,75%	4,25%	2%	1%	1,25%
Inflation moyenne de la zone euro	1,1%	2,1%	2,3%	2,2%	2,1%	2,1%	2,2%	2,2%	2,1%	3,2%	0,2%	1,5%	1,3%
Taux d'intérêt réel dans la zone euro	1,9%	1,15%	2,2%	0,55%	0,4%	0,1%	0,05%	0,3%	1,65%	1,05%			
Inflation France	0,5%	1,8%	1,8%	1,9%	2,2%	2,3%	1,9%	1,9%	1,6%	3,2%	0,1%	1,7%	2,2%
Taux d'intérêt réel France	2,5%	1,45%	2,7%	0,85%	0,3%	-0,3%	0,35%	0,6%	2,15%	1,05%			
Inflation Espagne	6,2%	8,8%	8,4%	7,5%	5,6%	3,6%	2,5%	2,5%	3,6%	5,7%	0,8%	1,8%	2,6%
Taux d'intérêt réel Espagne	-3,2%	-5,55%	-3,9%	-4,75%	-3,1%	-1,6%	-0,25%	0%	0,15%	-1,45%			
Inflation Slovénie	/	/	/	/	/	/	/	/	2,8%	4,1%	-0,2%	2%	2,0%
Taux d'intérêt réel Slovénie	/	/	/	/	/	/	/	/	0,95%	0,15%			

Données BCE, Données FMI, 2011

✍ 25- Complétez / calculez les taux d'intérêt réels manquants (rappel : $\text{tx } \hat{i} \text{ nominal} - \text{tx d'inflation} \approx \text{tx d}'\hat{i} \text{ réel}$)

✍ 26- Expliquez pourquoi l'inflation varie d'un pays membre à un autre.

✍ 27- Dans quels pays la croissance va-t-elle être la plus stimulée ? Dans quels pays l'inflation va-t-elle être la plus combattue ?

✍ 28- À l'aide des données du tableau, expliquez pourquoi l'Espagne a connu un boom de l'immobilier au cours des années 2000.

♥ La monnaie unique implique une Banque centrale unique et donc une politique monétaire unique pour les pays de la zone €, or ces derniers n'ont pas tous les mêmes taux d'inflation ni les mêmes rythmes de croissance économique. La politique monétaire unique, donc uniforme, avantage certains pays pendant qu'elle en pénalise d'autres :

- taux directeur BCE $\rightarrow$ coût du crédit
- taux directeur BCE $\rightarrow$ rémunération des capitaux internationaux $\rightarrow$ taux de change € vis-à-vis devises
- $\rightarrow$ compétitivité-prix des produits made in UE

♥ Par ailleurs, les statuts de la BCE rendent la politique monétaire de la zone € très attentive à la cible d'inflation de 2% au détriment de la stimulation de la croissance et de la lutte contre le chômage.

3.2) L'insuffisante intégration politique

3.2.1.) Le dumping fiscal

Document 18.1 : Evolution du taux de l'impôt sur les sociétés (en %)

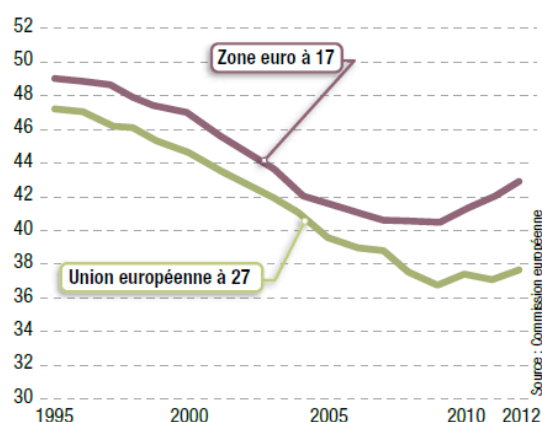
	1995	2000	2005	2011
Moyenne UE27	35,3	31,9	25,5	23,1
Moyenne Zone euro 17	36,8	34,4	28,1	25,3
France	36,7	37,8	35,0	34,4
Allemagne	56,8	51,6	38,7	29,8
Irlande	40,0	24,0	12,5	12,5

D'après Taxation and customs union, Commission européenne, 2011 in Manuel de SES terminale Hatier 2012 page 127

- ✍ 29- (doc 18.1, 18.2, 18.3) : Que constatez-vous ?
 ✍ 30- Selon vous, qu'est-ce qui explique une telle évolution des taux d'imposition en Europe ?
 ✍ 31- Quelles en sont les conséquences pour les pays de l'UE ?

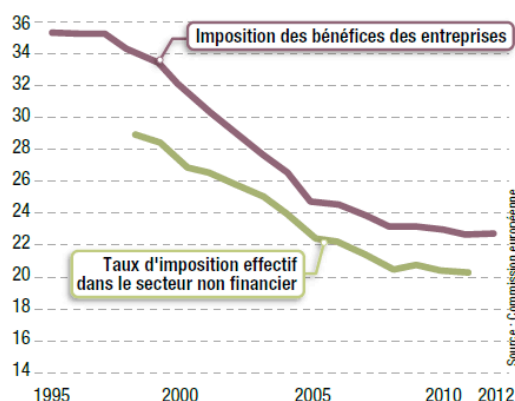
Document 18.2

Taux marginal moyen d'imposition des revenus des personnes physiques dans l'Union à 27 et dans la zone euro à 17 entre 1995 et 2012, en %



Document 18.3

Taux moyen nominal d'imposition des bénéfices des entreprises et taux d'imposition effectif dans le secteur non financier de l'Union à 27 et de la zone euro à 17, entre 1995 et 2012, en %



3.2.2.) L'indigence du budget européen

On vient donc de voir globalement que la politique monétaire de la BCE n'est guère favorable à la croissance économique de la zone euro. Mais on peut alors imaginer que ce sont les politiques budgétaires qui vont servir d'équilibrage. Qu'en est-il ? Etant donné que la politique monétaire de la BCE favorise peu la croissance économique de la zone euro, est-ce les politiques budgétaires de l'UE remplissent ce rôle ?

La politique budgétaire désigne l'utilisation du budget d'un pouvoir public (plus ou moins de recettes, plus ou moins de dépenses) pour agir sur l'activité économique. La politique budgétaire est surtout réalisée par les Etats.

Document 19 : Le budget de l'Union Européenne comparé (en % du PIB) en 2012 :

	Chine	France	Japon	Union Européenne	Royaume-Uni	Etats-Unis
Dépenses publiques	12 887 milliards de yuan	1 147 milliards d'euros	196 438 milliards de yen	145 milliards d'euros	669 milliards de livres	6 312 milliards de dollars
Dépenses publiques (en % du PIB)	24,7	56,6	41,2	1,1	43,4	40,2

Commission Européenne & FMI, 2013

- ✍ 31. Faites une phrase donnant la signification de la donnée en gras.
 ✍ 32. Quel constat peut-on aisément conclure de ce tableau ?

3.2.3.) Les politiques budgétaires des Etats-membres sous contraintes du PSC

En plus du budget européen, chaque Etat-membre possède son propre budget et donc sa propre politique budgétaire, qui est une prérogative du gouvernement et des parlements nationaux (et non de la BCE).

Puisque le budget de l'UE est très faible (1,1% du PIB de l'UE), on peut penser que ce sont les budgets des Etats-membres qui vont compenser cette faiblesse budgétaire afin de réaliser des politiques budgétaires nationales et **coordonnées** favorables à la croissance économique de l'UE. Est-ce le cas ? Non, en raison des contraintes posées par l'intégration européenne et par le Pacte de Stabilité et de Croissance (PSC 1997).

✍ **33- Rappelez pourquoi il est nécessaire que les politiques budgétaires de relance des Etats-membres de l'UE soient coordonnées.**

Rappel : Quel est le défaut d'une politique budgétaire ?

Comme toute dépense, la politique budgétaire peut conduire à un déficit public et à une dette publique. Le déficit public désigne le besoin de financement annuel (différence entre recettes et dépenses publiques) des administrations publiques. La dette publique est le résultat de déficits successifs ; c'est l'accumulation des déficits ainsi que le service de la dette (paiement des intérêts) qui produisent la dette publique.

Pour répondre à ce risque de dette publique, dans la zone euro, la politique budgétaire des Etats-membres a alors été encadrée par le **Pacte de Stabilité et de Croissance** (voir Doc 2). ♥ Selon le PSC défini en 1997, assoupli en 2005 puis renforcé en 2011 dans le cadre de la création du FESF, chaque pays doit désormais respecter les règles suivantes :

- le **déficit public** d'un Etat membre ne doit pas dépasser **3% du PIB**, sauf circonstances exceptionnelles, et son déficit structurel (sans compter le service de la dette) doit tendre pour une moyenne de 5-6 ans vers l'équilibre ou être en excédent. (Avant la crise économique de 2008-2009 cinq pays et non des moindres ne respectaient pas le PSC : France, Allemagne, Italie, Portugal et Grèce).
- la **dette publique** ne doit pas dépasser **60% du PIB**, ou bien décroître de manière significative vers cet objectif de 60%.

Document 20 : L'interdépendance conduira-t-elle à plus de solidarité ?

L'exemple de l'inflation est sans doute le plus net : la BCE a pour objectif de contrôler l'inflation moyenne de la zone. Si seule la politique monétaire avait un effet sur l'inflation, il n'en résulterait aucun besoin de coordination. Mais ce n'est évidemment pas le cas : les politiques budgétaires nationales, ou les politiques structurelles, affectent les prix nationaux et donc l'inflation moyenne dans la zone euro. Toute politique inflationniste (ou désinflationniste) dans un pays est susceptible d'avoir un impact sur la politique monétaire commune, notamment lorsque ce pays est l'un des grands de la zone. Cette forme d'effet externe est nouvelle, totalement spécifique à l'Union monétaire [...]. Elle est particulièrement importante lorsque des divergences cycliques sont présentes dans la zone, entre des pays connaissant la surchauffe et d'autres un ralentissement économique.

Jacquet & Pisani-Ferry, « La coordination des politiques économiques dans la zone euro : bilan et propositions », *Questions européennes, Rapport du CAE* n°27, 2000

✍ **34- Comment les politiques budgétaires et structurelles nationales affectent-elles le niveau d'inflation de chaque pays ?**

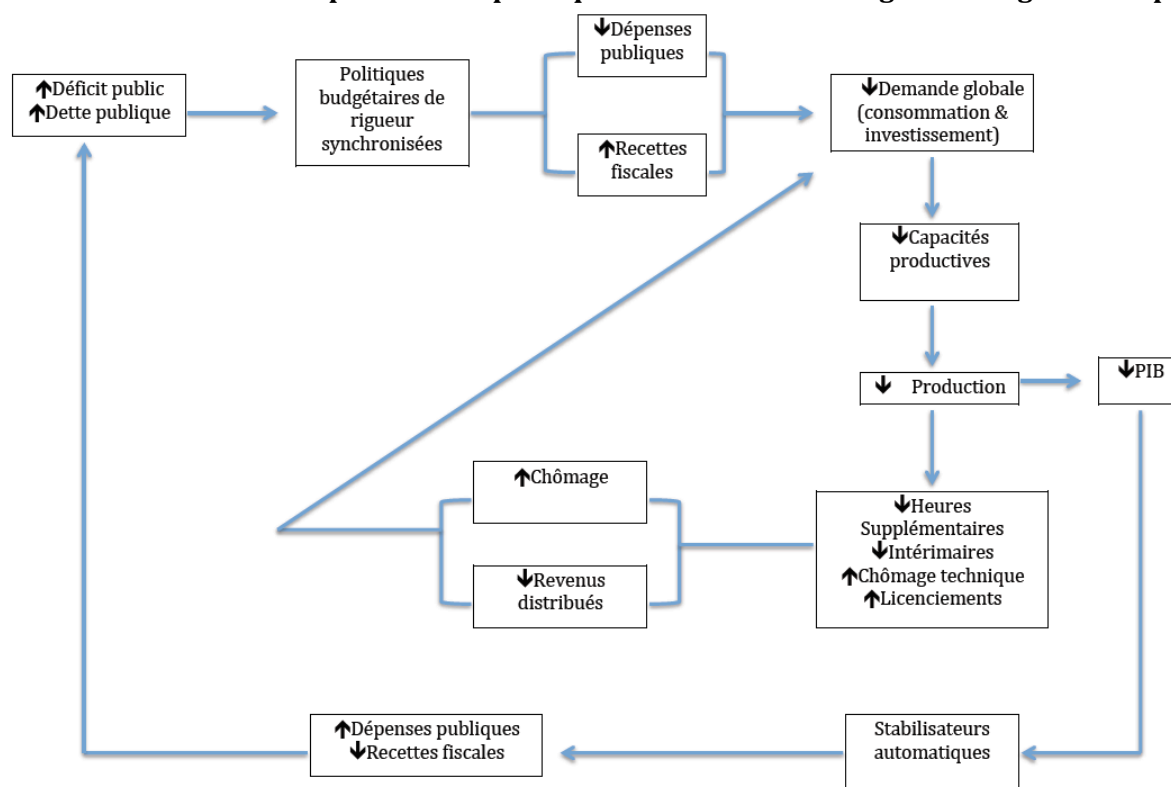
✍ **35- Pourquoi la monnaie unique (politique monétaire) oblige-t-elle à coordonner davantage les politiques budgétaires via le PSC ?**

Document 21 : Le poids du PSC sur les politiques budgétaires contemporaines

Les Etats membres ont été contraints, du fait de la récession provoquée par la crise financière, de pratiquer des déficits publics massifs pour soutenir l'activité. Ces politiques de soutien budgétaire, pour nécessaires qu'elles soient, ont eu pour conséquence de jeter le discrédit sur la dette souveraine des Etats les plus en difficulté, les contraignant à emprunter au prix fort, et donc à perdre ce qui constituait pour eux un des principaux bénéfices de la monnaie unique. Résultat : tous les Etats sont engagés dans des politiques de réduction des déficits pour revenir dans les clous du pacte de stabilité et de croissance qui limite à 3% du PIB le déficit public. Pour les Etats dont les finances publiques ont le plus dérapé, cela représente un effort de consolidation budgétaire sans précédent sur une période aussi courte. Avec le risque de casser la reprise si la consommation et l'investissement privés ne prennent pas le relais.

Source : Frémeaux, « Finances publiques : une union à solidarité limitée », *Alternatives Economiques* HS n°86, 2010

Document 22 : Les effets pervers des politiques coordonnées de rigueur budgétaire depuis 2010



✍ 36- À l'aide du schéma et du doc21, montrez que les politiques de rigueur budgétaires échouent automatiquement à réduire les déficits publics en période de récession.

Document 23 : « Le social » comme variable d'ajustement économique

En UEM, la politique monétaire est centralisée au sein de la Banque centrale européenne dont l'objectif est la stabilité des prix. La politique budgétaire est sous la responsabilité des Etats-nations mais fait l'objet d'un encadrement formalisé par le Pacte de stabilité et de croissance qui fixe une norme maximale de déficit budgétaire inférieur à 3% du PIB. La marge de manœuvre des différents Etats est donc singulièrement réduite. Non seulement ils n'ont plus d'autonomie en matière de politique monétaire (disparition des instruments nationaux de taux d'intérêt et de taux de change), mais ils perdent en grande partie l'usage de la politique budgétaire. Dans ce contexte, étant donné le faible degré de mobilité de la main-d'œuvre, l'ajustement en cas de choc macroéconomique passera par deux canaux :

- par les conditions salariales directes et/ou indirectes. En d'autres termes, par le taux de salaire et/ou les revenus indirects. Cela revient à remplacer la flexibilité des taux de change face à un désavantage compétitif par un mécanisme de flexibilité salariale. En poussant le raisonnement, les dévaluations sociales se substitueraient aux dévaluations monétaires et le dumping social y trouverait le terreau de son développement ;
- par des variations quantitatives des facteurs de production et, étant donné la faiblesse de la mobilité du travail, l'ajustement se ferait par des variations du chômage.

Source : Manuel de SES terminale Nathan 2012, page 129

✍ 37- Explicitez le titre du doc23.

Synthèse : La politique budgétaire neutralisée

[...] Il n'y a pratiquement pas de budget européen, celui-ci étant limité à 1% du PIB des Etats membres. Mais les politiques budgétaires nationales pourraient être coordonnées, pour produire un effet important sur la croissance et l'emploi. La décision prise en 1991 de créer l'euro s'est accompagnée de la mise en place de mécanismes destinés à rapprocher les économies européennes, de manière à ce qu'il soit possible de leur appliquer une politique économique unique, et à obliger les gouvernements de la zone euro à mener des politiques de stabilité financière, afin d'assurer la solidité de la monnaie européenne. Le traité de Maastricht (1992) prévoit « *l'approfondissement de la coordination des politiques économiques et monétaires et la mise en œuvre de règles de discipline budgétaire.* »

Les fous ont pris le contrôle de l'asile

Pourquoi discipliner les budgets ? Lorsqu'un gouvernement gère mal son budget et creuse des déficits excessifs, les détenteurs de capitaux craignent pour leur argent et fuient, ce qui fait baisser le taux de change de la monnaie. Pour éviter une crise monétaire, les gouvernements sont donc contraints d'être sérieux. Mais, si la monnaie est partagée entre 18 pays, un gouvernement peut jouer les cigales sans provoquer de catastrophe. Il n'y a donc pas de force de rappel. C'est un exemple du mécanisme que les économistes appellent « aléa comportemental » : si on sait qu'on est protégé, on prend plus de risques.

Pour conjurer ce risque (on voit tout de suite que la confiance règne), les traités fixent des règles draconiennes, avec des pénalités sévères si elles ne sont pas respectées. Ces règles sont :

- le Pacte de stabilité et de croissance, prévu par le traité d'Amsterdam (1997), en vertu duquel, sous peine de sanctions financières importantes, le déficit budgétaire doit généralement demeurer inférieur à 3% du PIB et la dette publique au-dessous de 60% du PIB.

- L'interdiction du financement des dettes publiques par les banques centrales nationales (article 101 du traité).

- L'interdiction à l'Union ou à un Etat membre d'en renflouer un autre (article 103 du traité).

Oui, vous avez bien lu : non seulement la solidarité entre les pays en difficulté et les autres n'est pas organisée, mais elle est expressément interdite par les traités ! Pour éviter que des gouvernements paresseux et dépensiers n'en profitent pour manquer de rigueur, sachant qu'ils seraient ensuite sauvés par les autres, il est interdit de les sauver. Pour empêcher qu'un gouvernement irresponsable, voire keynésien [humour], ne crée un déficit excessif, on interdit aux banques centrales de le financer. Il peut donc tomber en faillite, alors que la faillite d'un Etat développé était jusque-là considérée comme inconcevable. Cette possibilité de la faillite, qui renchérit le coût du crédit pour les Etats, est considérée comme une bonne chose par les concepteurs de ces mécanismes, car ils estiment que la peur de la faillite va discipliner les Etats, conformément aux principes de l'ordolibéralisme allemand des années 1920 (toujours l'aléa comportemental). Ce n'est plus de la méfiance, c'est de la paranoïa. Comme disent les anglo-saxons, les fous ont pris le contrôle de l'asile.

En réponse à la crise de 2008, les pays européens adoptent, comme les autres pays, des mesures de relance budgétaire (on se souvient qu'il y eut même en France un ministère de la relance !). Mais, très rapidement, les déficits publics se creusent et la barre des 3% du PIB est explosée. En France, par exemple, les rentrées d'impôt sur les sociétés passent de 60 milliards d'euros en 2007 à 20 milliards ! On pouvait s'en douter, 3% étant la moyenne des déficits des pays européens pendant les vingt années précédant la création de l'euro. Face à ces circonstances exceptionnelles, d'ailleurs prévues par les traités, il aurait fallu poursuivre la politique budgétaire expansive jusqu'au retour de la croissance à son niveau normal. Au lieu de quoi, dès la fin de 2009, les politiques budgétaires sont inversées afin de rentrer le plus vite possible dans les clous du 3% de déficit. Adieu relance, croissance et emploi !

Accessoirement, freiner les dépenses pour réduire le déficit ne fonctionne pas. Quand une voiture part en tête-à-queue dans un virage, il faut accélérer et non freiner. C'est pareil en économie : le déficit détruit la croissance... qui est la principale force de réduction du déficit. Mais, contrairement au conducteur maladroit, les pilotes de l'économie européenne ont le temps de modifier la trajectoire, une fois avéré qu'on va dans le mur. Ils ne l'ont toujours pas fait. Pourquoi ? [...]

Source : Blog d'Arnaud Parienty, 7 avril 2014, <http://alternatives-economiques.fr/blogs/parienty/2014/03/07/comment-en-est-on-arrive-la-iii-la-politique-budgetaire-neutralisee/>

Bilan : La construction européenne a-t-elle été le moteur de la croissance économique ?

Ce qui a favorisé la croissance économique :

La construction du marché unique

L'adoption d'une monnaie unique

Ce qui a été défavorable/neutre à la croissance économique :

La politique monétaire de la BCE

La politique budgétaire de l'UE

Le dumping fiscal

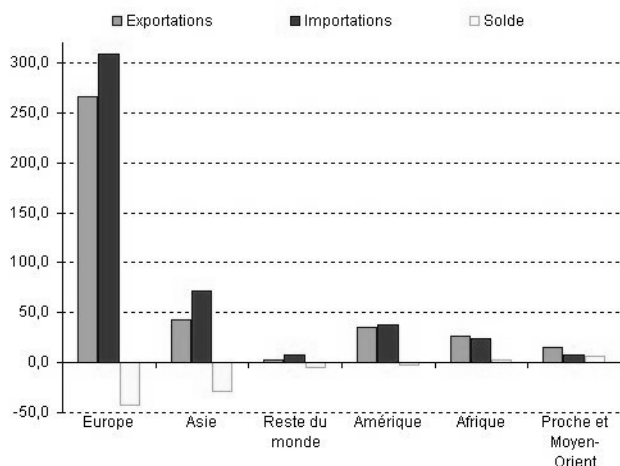
Les contraintes de l'intégration et du PSC sur la politique budgétaire des Etats-membres

Globalement, les effets négatifs l'ont emporté sur les effets positifs.

A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous expliquerez que la constitution d'une union économique et monétaire a été une étape importante de l'intégration européenne.

DOCUMENT 1

Exportations et importations de la France dans le monde en 2010



DOCUMENT 2

Trois ans après la naissance de l'euro, monnaies et pièces sont finalement disponibles. (...) mais qu'est-ce que ça change ? La

différence est énorme. La façon dont les Européens construisent leur identité ne sera plus jamais la même.

La monnaie a toujours eu une grande influence sur la façon dont les gens se perçoivent. Elle représente beaucoup plus qu'un bien utile pour l'économie. Elle remplit également des fonctions sociales importantes de par son statut de symbole national. Comme un drapeau, ou un hymne national, la monnaie contribue à créer une identité collective, le sens d'une appartenance à une communauté. (...)

Les Français n'auront plus leurs francs pour leur rappeler leurs origines. Les Allemands n'auront plus leurs marks, symboles de l'Allemagne respectable née des cendres de la Seconde Guerre mondiale. Les Grecs n'auront plus leurs drachmes et leurs échos de la splendeur passée d'Athènes. À la place, dans une génération, tout le monde n'aura connu que l'euro. De manière inévitable, les citoyens de tous les pays membres de la zone vont commencer à se sentir liés par une entité sociale identique, l'Europe.

Les identités nationales ne vont bien évidemment pas disparaître, mais une nouvelle identité européenne va sûrement naître. (...)

Français, Allemands, Portugais, Finlandais se sentiront désormais unis comme jamais auparavant. Plusieurs peuples, une seule nation.

Source : « Euro identité », COHEN Benjamin, *Alternatives économiques*, n° 199, janvier 2002.

DOCUMENT 3

Flux d'investissements directs français à l'étranger¹ selon le pays (en milliards d'euros).

	2010		2011	
	Flux	(en %)	Flux	(en %)
Union européenne à 27	28,4	56,7	35,6	57,5
Union économique et monétaire à 17	24,0	48,0	22,0	35,6
dont :				
Allemagne	2,1	4,2	0,7	1,1
Belgique	12,8	25,6	8,6	13,9
Espagne	1,5	3,0	-1,3	-2,1
Irlande	1,2	2,5	0,7	1,2
Italie	-0,3	-0,7	11,9	19,2
Luxembourg	1,5	3,0	-1,5	-2,4
Pays-Bas	4,9	9,8	2,5	4,0
Autres pays de l'Union européenne	4,4	8,7	13,6	21,9
dont :				
Pologne	0,8	1,7	0,3	0,5
République tchèque	0,5	1,0	0,8	1,3
Roumanie	0,4	0,7	0,0	0,0
Royaume-Uni	5,1	10,2	12,1	19,6
Suède	-2,6	-5,1	0,4	0,6
Autres pays industrialisés	7,9	15,7	5,6	9,0
dont :				
Australie	0,4	0,8	1,9	3,1
États-Unis	0,2	0,4	4,5	7,2
Japon	-0,8	-1,5	0,5	0,7
Norvège	0,4	0,7	1,5	2,4
Suisse	8,3	16,5	-2,0	-3,2
Reste du monde	13,8	27,6	20,7	33,5
dont :				
Angola	0,9	1,8	1,1	1,8
Bermudes	-0,2	-0,5	1,9	3,1
Brésil	3,7	7,3	3,4	5,4
Chine	1,4	2,9	1,6	2,6
Hong Kong	1,6	3,1	1,6	2,6
Inde	0,8	1,7	0,7	1,1
Nigeria	-0,3	-0,7	1,7	2,8
Russie	1,6	3,3	5,2	8,4
Total	50,1	100,0	61,9	100,0

Note : le signe moins indique un désinvestissement.

Source : INSEE, Tableaux de l'Économie Française, 2012.

1. Créations ou prises de contrôle (acquisition de plus de 10 % du capital social) d'entreprises étrangères par les entreprises françaises.

Schéma de synthèse du chapitre (d'après le manuel Nathan TES 2012 page 132)

